



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal a adopté le Règlement suivant lors de l'assemblée régulière tenue le 5 mars 2013 :

**« Règlement numéro 10600-2013 décrétant l'annexion d'une
partie du territoire de la Municipalité de Shannon »**

QUE ledit Règlement a reçu toutes les approbations requises selon la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (RLRQ, chapitre O-9);

QUE ledit Règlement entrera en vigueur selon la loi.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 26 septembre 2016.

Céline Gilbert
Greffière adjointe